

MAIRIE
DE
SAINT-LAURENT-D'ANDENAY
71210 - Saône-et-Loire



Bulletin municipal 2026

Saint Laurent d'Andenay



R
E
T
R
O
S
P
E
C
T
I
V
E

2
0
2
5

Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026



Le secrétariat de Mairie vous accueille du Lundi au Vendredi

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Fermeture le Mercredi après-midi et le Vendredi à 17h00

Tél : 03.85.78.10.12 / mairie.st.laurent.andenay@wanadoo.fr

Information « site internet » www.saint-laurent-d-andenay.fr

Sommaire

Pages

- 3 - Le mot du Maire
- 4 - Personnel communal
- 5 - Etat civil

BUDGET

- 6 - Finances
- 7 - Fonctionnement
- 8 - Investissement

TRAVAUX

- 9 - Travaux communaux et communautaires
- 10 - Acquisitions

ÉVÉNEMENTS

- 11 - Réunion Publique
- 12/13 - Inauguration Pont Jeanne Rose
- 14 - Visites Officielles

ACTIONS SOCIALES

- 15 - Don d'Organes
- 16 - Téléthon
- 17 - Commémoration

VIE SOCIALE

- 18 - Mardi Gras/Repas des Aînés
- 19 - Maisons fleuries, illuminations
- 20 - Emplois Etudiants

VIE COMMUNALE

- 21 - Activité des Entreprises
- 22 - Tarifs des locations
- 23 - Contacts Utiles
- 24 - Rappels réglementations

ECOLE

- 25 - Groupe scolaire Jean MACE
- 26 - Services périscolaires

URBANISME

- 27 - Réglementation urbanisme

ASSOCIATIONS

- 28 - Association des Parents d'élèves
- 29 - Les Chasseurs de St Laurent
- 30-31 - Oxygène
- 32 - Carpe passion
- 33 - Comité des fêtes
- 34 - Etoile Sportive Pétanque
- 35 - Loisirs Ludiques

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- 36 - Information Elections Municipales
- 37 - Ordures Ménagères
- 38 - Père Bouchon-Panneau Pocket
- 39 - Ballades vertes-Euro vélo 6
- 40 - Calendrier



FLASHER LE QR CODE
ET RETROUVEZ
NOTRE SITE

Responsable de la publication :

Félix MORENO
Sandra OSMAN
Bernard BOUCANSAUD

Rédaction :

Olivier FOREST
Sandra DAMAS
Félix MORENO
Sandra OSMAN
Bernard BOUCANSAUD

Impression :

Municipalité

Distribution :

Services Techniques



Le mot du Maire

Très chères Saint Laurentaises et chers Saint Laurentais,

À l'approche de la fin de mon mandat, c'est avec une émotion profonde et sincère que je m'adresse à vous une dernière fois à travers ce bulletin. Trente et une années d' élu, en tant que conseiller, adjoint puis maire, au cours desquelles j'ai eu l'honneur de représenter notre commune, conscient des responsabilités qui m'étaient confiées. J'ai exercé ces missions avec respect, dévouement et loyauté, en défendant notre territoire et les valeurs qui nous rassemblent.

Au fil de toutes ces années, mes fonctions m'ont permis de tisser des liens forts et de développer un profond attachement à notre commune. Tout au long de ce parcours, cet engagement a guidé chacune de mes décisions et soutenu mon action, animé par la volonté de préserver notre identité, de soutenir la vie locale et de répondre au mieux à vos besoins.

Je tiens à souligner que les décisions prises au cours de mes deux mandats de maire n'ont jamais été le fruit d'une volonté individuelle. Elles ont été élaborées et votées en Conseil Municipal par mes adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux. Notre objectif constant a été d'améliorer le cadre de vie, de préserver nos services, nos emplois et de préparer l'avenir du territoire.

Parmi les réalisations concrètes qui, je le crois, ont contribué au dynamisme de notre collectivité, je souhaite en citer quelques-unes :

- *Le lotissement « Clos de la Fontaine »
- *Création des parking : école et micro-crèche, le local garderie
- *Les nombreux travaux d'entretien du parc locatif, l'accessibilité des lieux publics
- *L'aménagement de la place de la mairie
- *La restauration de la mairie

Au terme de mon mandat, je mesure le chemin parcouru à travers les réalisations menées, tout en étant conscient des défis qui attendent la future équipe municipale. Gérer une commune n'est jamais une tâche facile. Elle demande rigueur, disponibilité, écoute et un sens profond du service public. C'est un engagement qui ne se compte pas en heures, mais en implication, en présence et en responsabilité.

À l'approche des élections, je souhaite à la nouvelle équipe pleine réussite dans la poursuite des actions engagées ainsi que dans celles à venir. En tant qu'habitant, j'espère que ces choix resteront guidés par l'écoute et l'intérêt général.

Aujourd'hui, je veux exprimer ma reconnaissance et mes remerciements à l'ensemble du personnel administratif et technique pour leur engagement quotidien, ainsi qu'aux membres du conseil municipal pour leur travail. Je remercie la Communauté Urbaine pour leurs travaux et aménagements de voirie .

Je tiens également à saluer les présidents d'associations et l'ensemble des bénévoles, dont le dynamisme et le dévouement sont essentiels à la vie locale.

Je n'oublie pas les chefs d'entreprise, les enseignants, les artisans, les commerçants et les agriculteurs, qui contribuent activement à la richesse et à la vitalité de notre commune.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants ainsi qu'une bonne intégration dans notre village.

Enfin, alors que je tourne cette page, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2026. Qu'elle soit synonyme de santé, de bonheur et de moments précieux partagés en famille. Que cette nouvelle année vous apporte réussite dans vos projets personnels et professionnels, qu'elle renforce notre solidarité et notre attachement à notre patrimoine.

Avec toute ma gratitude et toute mon amitié,

Votre Maire : Félix MORENO

Personnel Communal

Remercions chaleureusement nos agents communaux. Qualifiés et polyvalents, ils mettent chaque jour leurs compétences, leurs énergies et leurs dévouements au service de l'école et de notre commune.

Secrétariat

Sandra DAMAS: secrétariat général (Etat civil, RH, élections, conseil, ...)

Bienvenue à Sandra, notre nouvelle secrétaire de mairie, depuis juin, elle met ses compétences à votre service.

N'hésitez pas à la contacter pour toute question ou besoin.

Olivier FOREST : accueil et autres services (renseignements, cantine, locations)



Services Techniques

Philippe GONDEAUX : garde champêtre et responsable des services techniques, entretiens divers

Laurent NOIZILLER : agent qualifié, entretien de la commune, espaces verts, fleurissements

Jérôme PERRAULT : agent qualifié, entretien des bâtiments, travaux, espaces extérieurs

Services Périscolaires

Samia ABBOU : Garderie, restaurant scolaire, entretien école, gestion salle Kujawy

Mamma AMAR BENSABER : ATSEM des maternelles, Garderie

Irène DZIKI : Conduite bus, garderie, cantine, entretien école, gestion salle des Fêtes et ERP Bourg

Corinne GONDEAUX : Restaurant scolaire, accompagnement bus, garderie, entretien

Lucie GONZALEZ : Cantine, garderie et entretien Mairie et école

Merci à **Anne Marie Bouillot** qui a assuré avec dévouement des remplacements.

La **Municipalité remercie chaleureusement Odette DUCLUZEAU, ATSEM, pour son engagement pendant toutes ces années au service de la commune et lui souhaite une belle retraite.**



Le personnel et élus se sont retrouvés le 16 décembre au restaurant l'En Faim pour le traditionnel repas de fin d'année. Cette rencontre conviviale marque un moment important de partage et de détente après une année de travail.



État Civil

Naissance



Auryanne NECTOUX

née le 1er novembre



- * **Valentin MARINOT et Kelcy DEFRANCE le 1er Février**
- * **Mathieu MARTINEAU et Christine DOS SANTOS le 04 Juillet**
- * **Thomas NECTOUX et Vanessa BOULICAUT le 22 Août**
- * **Ludovic SARRAZIN et Marie DUMONTET le 15 Décembre**

Décès



- ♦ **Yan ESPERANZA** - le 7 Janvier à Chalon-sur-Saône
- ♦ **Pascal Michel DESPLACES** - le 26 Mars à Saint-Laurent d'Andenay
- ♦ **Nicolas DELGADO** - le 20 Avril à LE CREUSOT
- ♦ **Edmond DREWNIACKI** - le 18 Mai à Chalon-sur-Saône
- ♦ **Sylvie Nadine DAUSSIN épouse REY** - le 28 Mai à St-Laurent d'Andenay
- ♦ **Rui PEREIRA**- le 10 Juin à Chassagne-Montrachet
- ♦ **Armand Roger DUMAY** - le 20 Juin à Saint-Laurent d'Andenay
- ♦ **Angela PALADINO épouse BALLICO** - le 19 Juillet à Chalon-sur-Saône
- ♦ **Maurice GUEUGNEAU** - 28 Juillet à Le Creusot
- ♦ **Maurice Jean WALLET** - 13 octobre à Montchanin
- ♦ **Yvonne MEUNIER épouse DEPOORTERE** - le 19 octobre à Saint-Laurent
- ♦ **Michelle MAGNIN épouse DESCOURS** - le 25 octobre à Montchanin
- ♦ **Bruno BOISSOT**- le 26 novembre à Saint-Laurent d'Andenay
- ♦ **Raymond TOUILLON** - le 27 novembre à Montchanin
- ♦ **Danielle ROIZOT épouse PARDON** - le 25 décembre à Montchanin

**Nous avons une pensée attristée pour celles et ceux qui nous ont quittés.
Nous adressons à leurs familles et à leurs proches tout notre soutien**

Le Point Financier

Compte Financier Unique 2025 : un budget maîtrisé et lisible

Le **Compte Financier Unique (CFU)** retrace l'ensemble des opérations budgétaires réalisées par la commune au cours de l'année 2025.

Il permet de comparer ce qui avait été **prévu** au budget et ce qui a été **effectivement réalisé**, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Contrairement au budget primitif, qui fixe des autorisations de dépenses et de recettes, le CFU repose sur des **montants réels** :

- les dépenses effectivement payées (mandats émis)
- les recettes réellement encaissées (titres émis)

C'est donc une photographie fidèle de la gestion communale.

La section de fonctionnement : sert à assurer le quotidien

les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à **695 290 €**, correspondant principalement :

- aux charges de personnel
- aux dépenses courantes (énergie, entretien des bâtiments et de la voirie, services),
- aux contributions obligatoires et subventions.

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, ont atteint **796 429 €**, issues majoritairement :

- de la fiscalité locale,
- des dotations de l'État,
- des produits des services et loyers communaux.

**Cette gestion rigoureuse permet de dégager un excédent,
garantissant la capacité de la commune à financer ses projets futurs .**

La section d'investissement : sert à préparer l'avenir

En matière d'investissement, la commune a engagé **233 284 € de dépenses réelles** principalement consacrées :

- aux bâtiments communaux,
- aux équipements,
- aux aménagements et études nécessaires aux projets structurants.

Ces investissements ont été financés par :

- les excédents de fonctionnement,
- des dotations et subventions,
- des ressources propres, pour un total de **463 215 € de recettes d'investissement** .

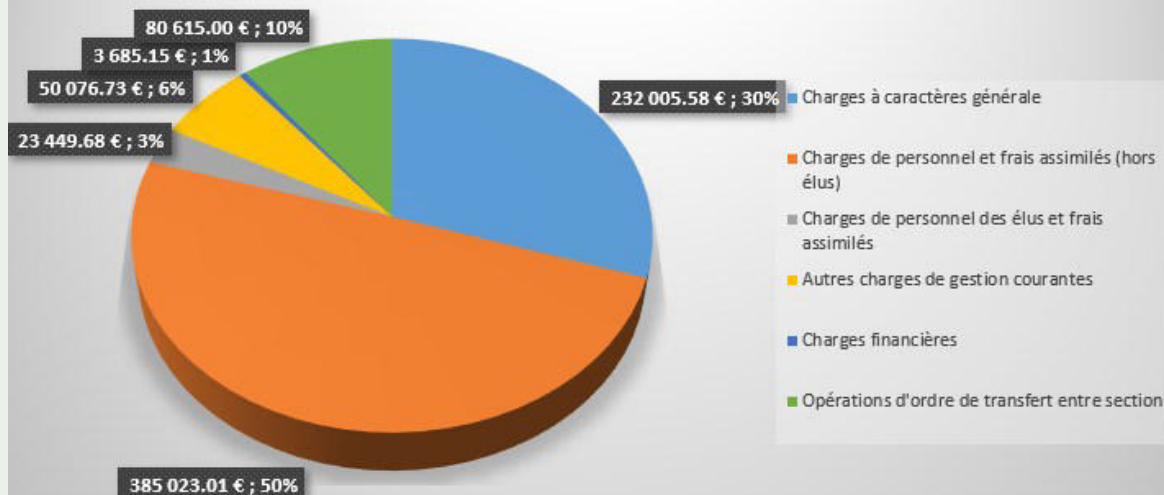
Une gestion responsable au service du territoire

Le CFU 2025 met en évidence :

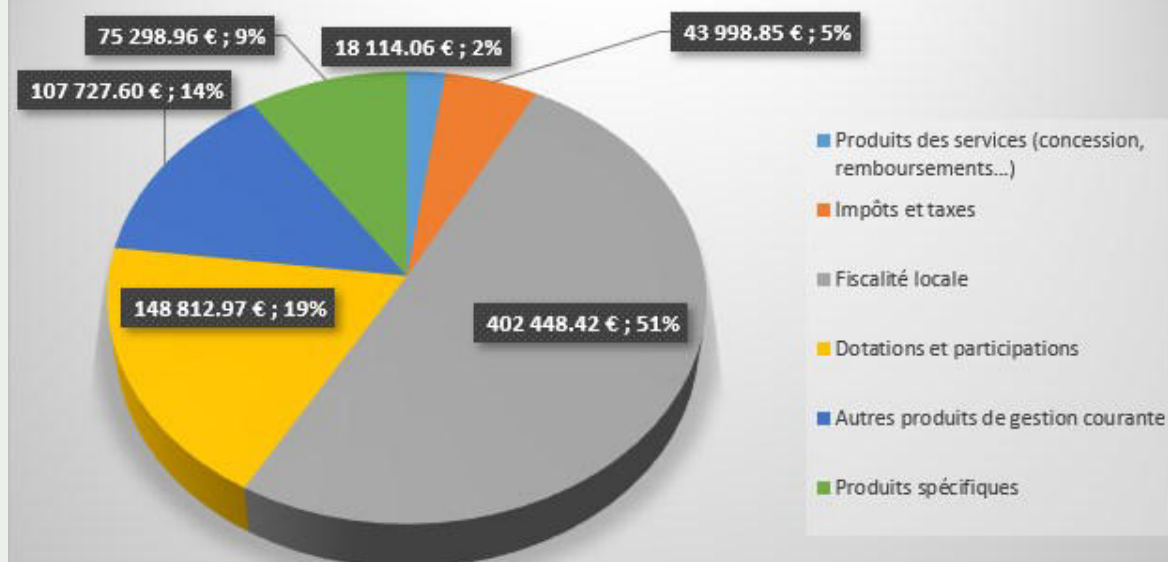
- une gestion maîtrisée des dépenses,
- une capacité à investir sans déséquilibrer les finances communales,
- une volonté constante de concilier qualité du service public et rigueur budgétaire.

**La municipalité a eu pour objectif de poursuivre une politique financière responsable en 2025,
au service des habitants et du développement durable de la commune.**

Dépenses - Fonctionnement 2025



Recettes - Fonctionnement 2025



Conclusion – Fonctionnement 2025

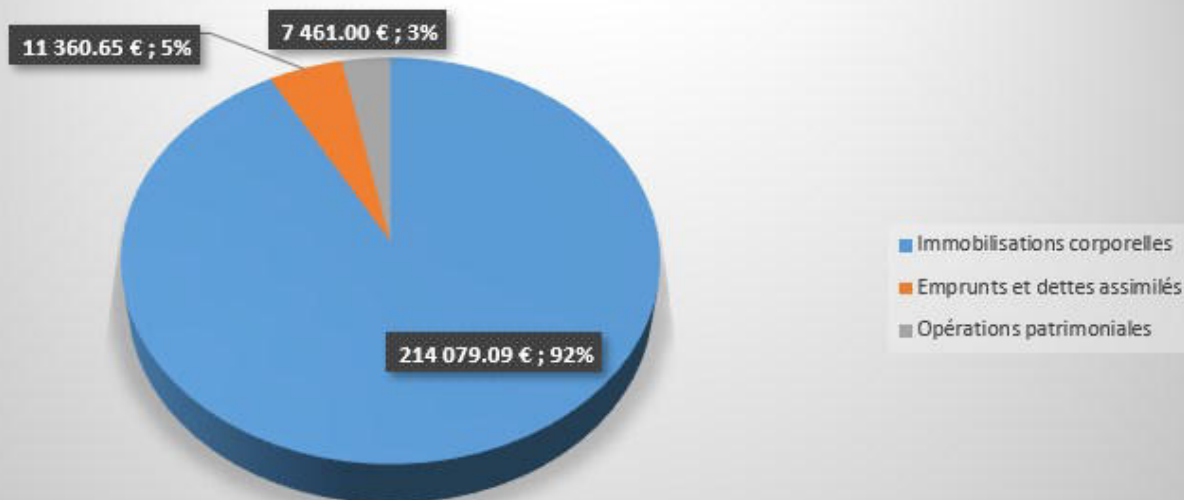
Les comptes 2025 confirment une **structure budgétaire saine et équilibrée**. Les dépenses de fonctionnement sont majoritairement consacrées aux **charges de personnel**, reflet d'un service public de proximité qui repose avant tout sur l'humain, tandis que les **charges courantes restent contenues et maîtrisées**.

Côté recettes, la commune s'appuie principalement sur la **fiscalité locale** et les **dotations**, complétées par les produits des services et autres recettes de gestion. Cette répartition garantit des **ressources stables**, indispensables au bon fonctionnement des services municipaux.

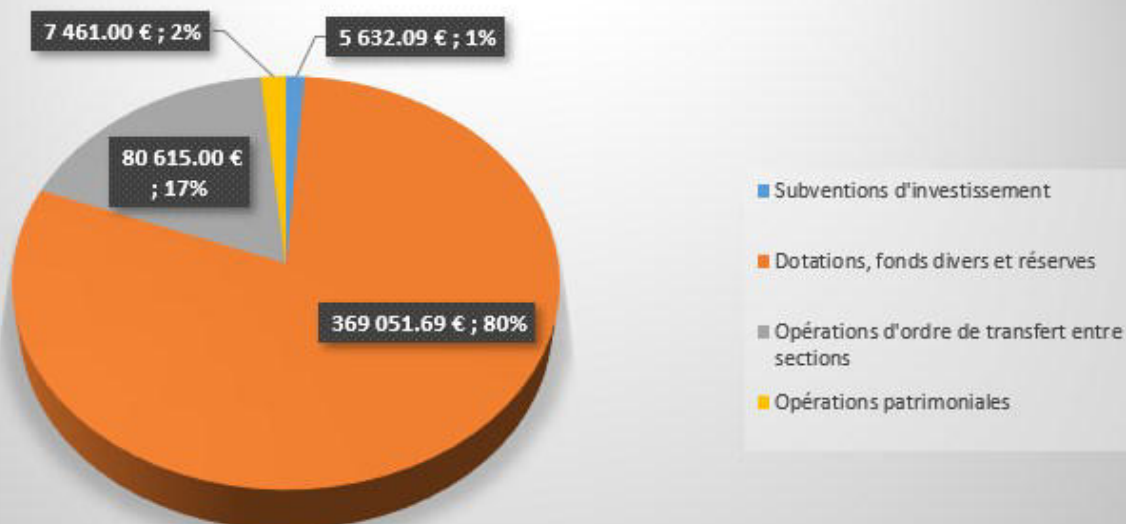
L'ensemble de ces éléments traduit une **gestion responsable et prudente**, permettant à la commune de faire face à ses obligations quotidiennes tout en préservant sa capacité à investir pour l'avenir.

L'Investissement

Dépenses - Investissement 2025



Recettes - Investissement 2025



Conclusion – Investissement 2025

En 2025, l'effort d'investissement de la commune s'est **concentré très majoritairement sur les immobilisations corporelles**, traduisant une volonté claire d'agir concrètement sur le patrimoine communal et les équipements au service des habitants.

Le financement de ces investissements repose principalement sur les **ressources propres de la commune (dotations, fonds et réserves)**, limitant ainsi le recours à l'emprunt. **Cette stratégie permet de préserver la capacité financière de la collectivité** tout en poursuivant une politique d'investissement utile et maîtrisée.

L'année 2025 illustre ainsi une approche prudente et responsable : investir sans hypothéquer l'avenir, en s'appuyant sur une gestion rigoureuse des finances communales.

Travaux Communaux

Réalisés par les agents municipaux

Les agents techniques de la commune ont récemment mené plusieurs travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration des équipements communaux, contribuant ainsi à la qualité du cadre de vie et au bon fonctionnement des services publics locaux.

Atelier communal

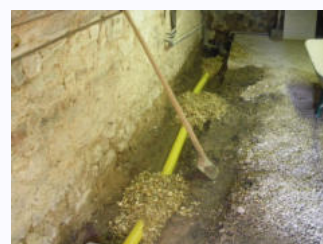
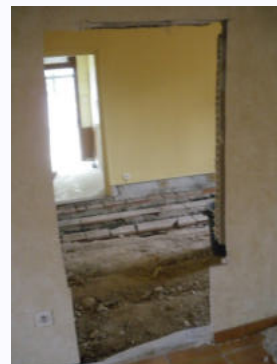
Des travaux sont en cours de réalisation sur la **partie électrique des vestiaires**, afin d'améliorer la sécurité et le bon fonctionnement des installations.

Logement communal – 2 route des Baudots

Des travaux de **pose de placo plâtre** et d'**isolation** ont été effectués, notamment pour remédier à des **problèmes d'humidité** et améliorer le confort du logement.

Les agents communaux ont également **apporté leur concours à l'avancement des travaux de réfection de la mairie**, en complément des entreprises intervenantes, permettant ainsi d'optimiser les délais et les coûts du chantier.

La municipalité les remercie pour leur engagement, leur polyvalence et leur investissement au service de la commune et de ses habitants.



Travaux Communautaires

Dans le cadre des travaux menés par la CUCM, les travaux de réfection des trottoirs, des bordures et de la chaussée de la rue de Saint-Leu ont été réalisés à la mi-novembre et ont duré un peu plus d'un mois.

Ces réparations, attendues depuis très longtemps, constituent un véritable soulagement pour les usagers, qui peuvent désormais bénéficier d'une chaussée et de trottoirs en bon état.

Nous rappelons qu'il appartient à la CUCM de prendre en charge l'entretien de la voirie et d'en assurer les travaux, ce qui implique souvent des délais d'attente importants avant leur réalisation.

La CUCM) assure la gestion,

de 34 communes du territoire.

En ce qui concerne :

- Les entretiens et réfections des chaussées,
- Les aménagements et sécurisation des voiries
- La coordination avec les travaux de réseaux,
- Le déneigement des axes principaux et accès prioritaires en période hivernale.



Acquisitions

Afin d'améliorer le fonctionnement des services municipaux et le confort des usagers, la commune a procédé récemment à plusieurs acquisitions de matériel et d'équipements, réparties sur différents services.

École

L'école communale a été équipée de **20 tables individuelles**, permettant d'améliorer le confort et les conditions de travail des élèves.

Cimetière

Une **colonne de columbarium de 12 cases** a été installée afin de répondre aux besoins des familles et d'adapter le cimetière aux évolutions des pratiques funéraires.

Services techniques

Les agents techniques disposent désormais d'une **échelle double à 3 pans**, facilitant et sécurisant leurs interventions.

Restaurant communal

Le restaurant a été équipé d'un **réfrigérateur en inox à 3 portes**, répondant aux normes d'hygiène et permettant une meilleure organisation du stockage.

Informatique

Dans le cadre de la modernisation des services administratifs, **2 ordinateurs ont été acquis pour le secrétariat**, ainsi que **2 smartphones destinés aux agents communaux**, améliorant la communication et la réactivité des services.





Réunion Publique

La réunion publique annuelle s'est tenue en présence de nombreux habitants, le vendredi 24 octobre à la salle René MOREY.

Différents thèmes ont été abordés au cours de la soirée, notamment les travaux réalisés, l'entretien et l'amélioration de la voirie, ainsi que les actions menées en matière de sécurité. Ces éléments sont en partie repris et détaillés dans ce bulletin afin de permettre à toutes celles et ceux qui n'ont pas pu y assister d'être pleinement informés.

Parmi les problèmes évoqués, celui du rétrécissement de la chaussée au niveau de l'école et du passage piétons. Il nous a été signalé une difficulté à comprendre la signalisation en place, bien que celle-ci soit conforme au Code de la route. Le non-respect de ces panneaux a été relevé, de même que l'utilisation fréquente du stationnement à l'intérieur de l'écluse de voirie et sur le trottoir.

Devant cette situation, le maire est intervenu auprès de la communauté urbaine. Un aménagement est prévu prochainement, concernant la signalisation (sans date précise pour le moment) ce qui devrait résoudre le problème.

Afin de tenir compte de la distance entre le bourg et la Cité des Quarts, et dans un souci d'équité pour l'ensemble des habitants, la municipalité a mis en place depuis plusieurs années une alternance du lieu de la réunion publique. Celle-ci se déroule ainsi une année sur deux dans chacun des secteurs, permettant à tous d'y participer plus facilement.

Dans ce cadre, la prochaine réunion publique annuelle se tiendra à la **salle KUJAWY**.

La soirée s'est conclue autour du traditionnel verre de l'amitié, moment apprécié de partage et de discussions, renforçant les liens entre les élus et les habitants.

Pourquoi une réunion publique ?

La réunion publique annuelle est un moment essentiel de la vie communale. Elle permet aux élus de rencontrer les habitants, de présenter les actions menées, les projets en cours ou à venir, ainsi que le budget communal. C'est aussi un temps privilégié pour expliquer les choix effectués et les priorités retenues pour l'avenir de la commune.

Cette réunion est avant tout un espace d'échange et de dialogue. Chacun peut y poser ses questions, exprimer ses remarques ou partager ses idées dans un cadre respectueux. Ces échanges contribuent à une meilleure compréhension des enjeux locaux et renforcent le lien entre les élus et les administrés.

La participation des habitants est essentielle : elle permet de faire vivre la démocratie locale et de construire ensemble une commune à l'écoute de ses habitants, attentive aux besoins de tous, qu'ils concernent le bourg, la Cité des Quarts et les hameaux.



Inauguration Pont Jeanne Rose

Le lundi 7 juillet 2025, sous une pluie persistante, a eu lieu l'inauguration très attendue du pont Jeanne Rose. Cet événement a rassemblé plusieurs personnalités, Monsieur André ACCARY, président du Conseil départemental, Monsieur Sébastien MARTIN, premier vice-président du département et député, Sophie CLÉMENT, vice-Présidente au département, ainsi que les représentants des communes concernées : Gilles ROUBY, adjoint à Ecuisses, Félix MORENO, Maire et Bernard BOUCANSAUD, adjoint ainsi que des habitants courageux venus malgré le temps maussade.

Il est important de rappeler que l'ancien pont, âgé de plus de deux siècles, ne pouvait plus être restauré en raison de son état de dégradation avancée. Son remplacement était devenu indispensable, car cet ouvrage constitue un axe de passage majeur pour la commune, emprunté chaque jour par près de 1 500 véhicules. Sa réouverture a donc été un véritable soulagement pour tous.

Grâce à l'élargissement de la chaussée, la circulation est aujourd'hui plus fluide et surtout plus sécurisée, tant pour les automobilistes que pour les piétons. Une belle réussite pour la commune. Ce chantier, complexe et ambitieux, a nécessité un investissement de 600 000 € entièrement financé par le département. Un grand merci aux élus qui se sont fortement impliqués pour mener ce projet à bien.



Rappel historique du Pont Jeanne Rose

Cet ouvrage est situé sur la commune d'Ecuisses à la limite de la commune de Saint-Laurent d'Andenay*.

Il est utilisé par le chemin de grande communication n° 18 pour sa traversée au-dessus du Canal du Centre.

Cette route part du village de Torcy, longe la ligne du chemin de fer Montchanin-Le Creusot, passe en surplomb sur un pont au voisinage de la gare de Montchanin, puis se dirige sur Saint-Laurent, via le pont Jeanne Rose.

Après la traversée du bourg de Saint-Laurent, cette route fait sa jonction avec la départementale n°9 au voisinage du hameau de Poulot.

Les Lieux-dits les plus proches sont : Avoise avec ses verreries, le fief de Saint-Leu et plus près, longpendu avec son lac.

Plusieurs légendes ont couru sur le Pont Jeanne Rose :

- * Un bateau « le Jeanne Rose » aurait fait remonter de l'eau le corps d'un noyé à l'époque de la construction du pont.
- * Deux sœurs Jeanne et Rose se seraient noyées à cet endroit. Tantôt filles de mariniers, tantôt riveraines du canal, elles se seraient suicidées en se jetant du pont.
- * Un livre de compte de la Tuilerie Perrusson fait mention d'un chargement au Pont Jean de Ros.

Mais qui est ce Jean de Ros ?

D'après les travaux sérieux du Cercle Généalogique de Saône-et-Loire, sur l'Etat-civil de cette époque des communes d'Ecuisses et de Saint-Laurent, une autre hypothèse prend jour :

- * Claude CHAMBROIS, entrepreneur sur le Canal du Charolais est chargé de la construction du pont.

Il est donc présent sur le site dès 1789. Il fait connaissance de Jeanne Rose GAUTHERON dont les parents habitent le lieu-dit « longpendu » très proche des aménagements.

Le mariage est célébré en février 1790.

Le pont est mis en service dans le courant de cette même année.

Les populations locales d'Ecuisses, de Saint-Laurent, de Saint-Eusèbe, de Torcy qui utilisent avec plaisir ce nouveau point de passage, lui trouvent naturellement un nom : Jeanne Rose

Source : M. CHAINARD – Décembre 1993

* En fait, le pont est situé sur 3 communes, une moitié sur la commune d'Ecuisses, l'autre moitié se partageant, à parts égales, entre les communes de Montchanin et Saint Laurent d'Andenay

Dans le cadre des visites de chantiers d'été le 16 juillet 25, organisées par la Communauté Urbaine Creusot Montceau, nous avons exposé **deux projets portés par la municipalité**.

Félix MORENO et **Bernard BOUCANSAUD** ont présenté au président **David MARTI**, à **Olivier ATORGUE**, DGA, chargé du Pôle Réseaux et Proximité, **Sophie PENET**, Directrice, Mission Animation Territoriale ; les travaux de rénovation de la mairie.

Cette opération vise à rénover le bâtiment communal, notamment par la réalisation de travaux d'isolation, l'amélioration des conditions de travail des agents et de l'accueil du public. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration énergétique et de renforcement de l'accessibilité.

Autre projet de la commune : le lotissement du Clos de la Fontaine, **dont la réalisation marque une nouvelle phase dans l'évolution de l'habitat** à Saint-Laurent-d'Andenay. Ces deux projets traduisent la volonté de la commune de **moderniser ses équipements et d'accompagner l'évolution du territoire**, en cohérence avec les orientations portées par la CUCM.



Conseillers Départementaux

Permanences des conseillers départementaux

Nos conseillers départementaux, Sophie CLÉMENT et Sébastien CIRON, restent à votre écoute lors des permanences organisées chaque trimestre en mairie, salle du Conseil.



Les compétences des conseillers départementaux

Ils interviennent dans de nombreux domaines essentiels à la vie quotidienne des habitants.

- action sociale et solidarités (enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap)
 - éducation, avec la gestion et l'entretien des collèges
 - transports et mobilités
 - aménagement et développement du territoire
 - logement social et politique de l'habitat
 - action culturelle et sportive
- Ils jouent un rôle de proximité auprès des habitants et des communes, en relayant les besoins du territoire et en accompagnant les projets locaux.
 - Contacts par mail: s.ciron@saoneetloire.fr et s.clement@saoneetloire.fr



Crédit photo : le Jsl

Village Ambassadeur du Don d'Organes

Le 23 mars, nous avons célébré un engagement fort pour notre communauté, celle de l'inauguration du panneau et signature de la charte « village ambassadeur du don d'organes ».

Deux associations étaient présentes :

« **De tout cœur avec Louis** »

Représentée par Madame Annie VANNIER Présidente et
Monsieur Fabrice JACQUEMARD, Vice-Président.

« **France ADOT 71** ».

Représentée par Monsieur Georges ROLLIN, Président.

De nombreuses personnes de notre commune, des communes avoisinantes, ainsi, que de nombreux élus étaient présents pour nous soutenir, ce qui, témoigne de l'importance d'une telle action pour cette noble cause.

La charte a été signée, pour confirmer la volonté de notre commune pour être « **village ambassadeur du don d'organes** ». Cet engagement représente une promesse collective de sensibilisation, d'information et de soutien au don d'organes, un acte de générosité.

Ce geste important, d'une immense humanité, permet de prolonger et d'améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes atteintes d'une grave maladie pour laquelle il n'y a pas encore d'autre traitement.

Ensemble, il est primordial de continuer à œuvrer pour informer et sensibiliser. C'est aussi la promesse de préserver cette mission vitale, afin de transformer des vies et de donner l'espoir à ceux qui en ont besoin.



Téléthon



Dans le cadre du Téléthon, un **parcours de marche solidaire** a été organisé sur les chemins de randonnée de la commune, avec le soutien du **Comité des fêtes** et du **Club Oxygène**.

Les participants ont partagé un moment convivial, alliant activité physique et solidarité.

A leur retour, ils ont pu échanger autour d'une petite collation, **chocolat chaud, papillotes et brioche**, apprécié par les marcheurs.

La municipalité regrette toutefois la faible mobilisation au regard de l'importance de cette cause nationale. Nous espérons une participation plus large lors des prochaines éditions.

Rappelons que grâce aux dons collectés, le Téléthon permet de soutenir des programmes de recherche, de développer de nouveaux traitements et d'améliorer le quotidien des malades et de leurs familles. Cet élan de solidarité repose en grande partie sur l'engagement des collectivités, des associations, des bénévoles et des citoyens à travers de nombreuses animations locales.

Participer au Téléthon, c'est contribuer concrètement à faire avancer la recherche et à porter un message d'espoir.

La commune remercie pour leur générosité, le Comité des fêtes, le Club Oxygène, les Loisirs Ludiques et toutes les personnes qui ont participé à cette action. Grâce à leurs dons nous avons pu verser à l'AFM TELETHON la somme de 695 €.



Commémoration

11 novembre « un jour mémoire »



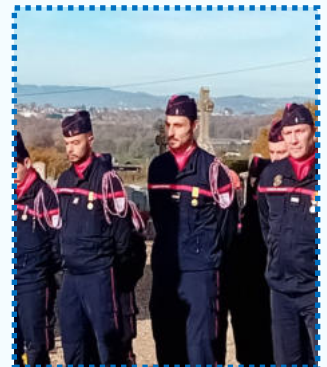
À l'occasion de la commémoration du **11 novembre**, la municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie empreinte de recueillement et de mémoire.

Nos sincères remerciements s'adressent à la **fanfare d'Écuisses**, dont la présence et les interprétations ont donné une solennité toute particulière à cet hommage.

Nous remercions également les **sapeurs-pompiers**, les **élus** et toutes les personnes présentes pour leur engagement et leur fidélité à ce devoir de mémoire.

Une mention toute spéciale est adressée aux **enfants du groupe scolaire Jean MACÉ**, ainsi qu'à leur **institutrice**, pour les chants émouvants qu'ils ont interprétés avec sérieux et sensibilité. Leur participation rappelle l'importance de transmettre aux plus jeunes les valeurs de paix, de respect et de mémoire.

Grâce à votre présence, cette cérémonie a été un moment fort de rassemblement et de transmission intergénérationnelle.



L'ACTION SOCIALE

Mardi 04 Mars

Le traditionnel « après-midi beignets », organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes, s'est tenu le mardi 4 mars 2025, dans une ambiance festive et conviviale. Cet événement, emblématique de la fête de Mardi Gras, nous a rassemblé autour d'un beau moment de partage et de joie. Un grand merci aux bénévoles, à Marina et Olivier, groupe Freesongs pour leur belles musiques et chansons, ils ont contribué à la réussite de cette journée, en apportant une énergie positive, permettant à chacun de profiter pleinement de ce moment de célébration.

Mardi Gras, au-delà de sa dimension ludique, est un temps fort de notre culture locale, un moment de convivialité et de tradition, qui marque la transition vers le carême tout en offrant une belle occasion de renforcer les liens communautaires.



Dimanche 14 Septembre

Le banquet des aînés a, une fois de plus, rencontré un immense succès. Plus de 75 convives se sont réunis pour partager ce moment privilégié.

Nos restaurateurs, Patricia et Stéphane, ont une nouvelle fois régalié les participants avec un excellent repas de fête, pour lequel nous les remercions.

Cette année, l'animation a été assurée par le couple VOISIN, qui a su créer une ambiance dynamique et chaleureuse. Beaucoup d'entre vous se sont emparés de la piste de danse, et tout a été pensé pour que nous puissions chanter et nous amuser. Ce fut une journée pleine de joie et de bonne humeur, **un véritable temps de partage** qui a permis à chacun de passer un excellent moment dans une ambiance festive et chaleureuse.

MENU

Apéritif et ses amuse-bouche

Médaille de cabillaud et Flan de légumes

Petite pause bourguignonne

Mignon de porc à la vigneronne

Gratin dauphinois

Fromages

Charlotte aux poires au coulis de chocolat



Maisons fleuries



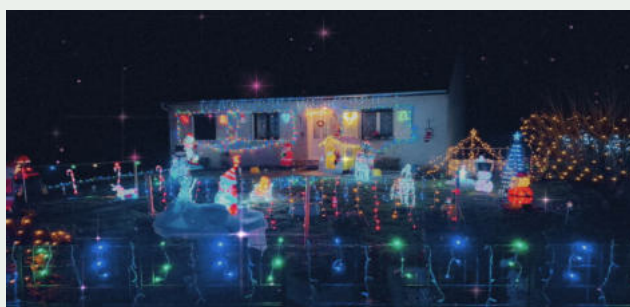
Le jury a récompensé d'un diplôme et d'un bon d'achat :

Mr et Mme BOULET, Mr et Mme DOUHERET,
Mr et Mme FLEUREY, Mme MARTIN , Mme MOREY .
Mr BIENFAIT, Mr GEHANNO et Mme BOUILLOT,
Mr et Mme GONDEAUX, Mr et Mme MILIONE, Mr et Mme ROBERT

Maisons illuminées

Le jury a récompensé d'un diplôme et d'un bon d'achat :

Mr et Mme CAPA, Mme COTTIN, Mr et Mme DELACROIX,
Mr GEHANNO et Mme BOUILLOT, Mr PLATHEY et Mme TAIHARDAT .
Mme CAMUS, Mr et Mme CIESLAR, Mr MUCCINI, Mr et Mme PICHARD, Mr ROUX et Mme VOISIN



DIPLOME D'HONNEUR ILLUMINATIONS 2025

Le Jury et la Municipalité de SAINT LAURENT D'ANDENAY
ont le plaisir d'adresser leurs félicitations et leurs encouragements à

Monsieur ,

Domicilié à Saint Laurent d'Andenay,

Le 3 Janvier 2026

Le Maire,

Félix MORENO



**Un grand merci à l'ensemble des participants des maisons
fleuries, d'Halloween et des illuminations de Noël.**

**Leur travail et leur dévouement ont embelli notre village et
apporté chaleur et convivialité à notre environnement, pour
le plus grand plaisir de tous.**



Emplois Étudiants

Remerciements aux jeunes

Ils étaient cinq cet été à s'investir au service de notre commune

Antonin EUVRARD, Mélina GEHANNO, Marie PERRAULT, Jess JORLAND MORISSON, Nelly NOIZILLER.

Ils ont travaillé au sein des services communaux et à la micro-crèche durant l'été dernier. Leur engagement, leur sérieux et leur bonne humeur ont été très appréciés et ont contribué au bon fonctionnement de la commune pendant la période estivale.

Nous leur adressons tous nos remerciements et leur souhaitons **une pleine réussite dans la poursuite de leurs études.**



Pour l'été 2026, les candidatures devront parvenir en mairie avant le **30 AVRIL 2026**

Accessibles aux jeunes étudiants de 17 ans minimum

Entreprises et acteurs économiques de la commune

AGRICULTURE

BERNARD Hervé
Travaux agricoles
03.85.78.15.82

GONDEAUX Christian
Exploitant - Jean du Blé / L'Aval

MAGNIN Hervé
Exploitant - Poluzot

NOIZILLER Jean-Luc
Exploitant - Les Gdes Bruyères

NOIZILLER Joëlle SAS St Leu
Exploitante - Saint Leu

ARTISTES ET ARTISANS d'ART

Mme ANDRES Catherine
Poterie Saint Laurenterre
03.85.78.09.36

Mme ARNAUD Christine
Cours de piano
03.85.78.85.11 - 06.73.79.28.78

Mme BOULET Irène
Peintre
03.85.78.80.27

COSS Animation
Mariages et autres fêtes
06.10.26.72.71

ENT. SPECIALISEES

Bourgogne Sud Mécanique (BSM)
Tournage - Fraisage
Commande numérique
03.85.78.84.76

LEBAG France
Lignes électriques aériennes
HTB
03.85.77.95.31

MECA DECOUP
Oxycoupage
03.85.73.09.99

TCFM Chaudronnerie
et tuyauterie industrielles
06.63.25.03.81

ALIMENTATION

Epics tout - vente d'épices
12 Saint Leu
06.24.02.70.84

Restaurant l'En-Faim
30 Route de Saint-Gengoux
03.85.78.45.79

AUTOMOBILE

Bourgogne Sud Automobile
Achat - Vente - Location -
Véhicules de collection
06.24.52.49.75

RC Carrosserie
Carrosserie et peinture tout support
Pneumatiques 06.82.02.93.24

GITES

GITE du Moulin
Moulin à vent
06.16.02.31.24

GITE de Poluzot
Poluzot
06.84.25.49.57

GITE Le banc bourguignon
Saint Leu
06.84.05.37.26

ARTISANAT DU BATIMENT

BAVASSO Claude
Plomberie, Chauffage, Sanitaire
06.30.01.25.23

DA SILVA Emilio
Platerie, Peinture
06.61.54.97.76

DRAVERT Renov
Plomberie, Chauffage, Sanitaire
06.27.10.07.78

ECO-SYSTÈME
Pompe à chaleur et climatisation
06.27.84.98.09

JEANNERET Electricité
Electricité générale
07.87.18.91.91

MY Atelier / Yvon MALOT
Menuiserie et Agencement
06.62.79.38.53

MERSCÉMAN Michel
Electricité générale
06.79.98.82.18

BIEN ÊTRE

DESSTRESS
Praticienne formatrice
06.75.01.07.46

MELIKA Coiffure
A domicile
06.23.88.87.20

SERVICES

Allya TAXI
7 jours sur 7
06.10.61.19.61

Betty Pal
Enlèvement de palette à domicile
06.98.61.37.90

Le Druide Bourguignon
Bouquiniste
03.85.78.16.97

MGB Gestion
Secrétariat indépendant
06.21.87.23.58

Pour plus de
renseignements, consultez
le site internet de la
commune.

TARIFS DES SALLES ET AUTRES SERVICES

PRINCIPAUX TARIFS DES SALLES 2026	<u>SALLE</u> René MOREY 100 personnes Bourg		<u>SALLE</u> KUJAWY 80 personnes Cité des Quarts	
	St Laurentais	Extérieurs	St Laurentais	Extérieurs
1 jour (vendredi, samedi, dimanche, jour férié)	204€	322€	168 €	248€
2 jours (week-end)	311€	446 €	266 €	369 €
FORFAIT MENAGE (en option)	72 €			
FORFAIT LAVE VAISSELLE (en option)	54 €			

Les associations de la commune bénéficient d'une manifestation gratuite
avec forfait ménage obligatoire (72 €)

Pour les locations suivantes, le tarif 1 jour s'applique (les 2 forfaits optionnels sont inclus)

LOCATIONS :

La **REMORQUE** du tracteur : **25 €** (enlèvement de gravats ou de végétaux uniquement)

L'**ABRI** des berges de l'étang : **60 € par jour** (eau et électricité incluses)

CIMETIÈRE (tarifs des concessions) :

15 ans : 200 €

30 ans : 350 €

50 ans : 550 €

Columbarium 15 ans : 300 € (pour une ou deux urnes)

Caveau à urnes 15 ans : 130 € (pour une ou deux urnes)



Du terreau est généreusement donné aux Saint Laurentais ;
pour les modalités,
veuillez vous renseigner en mairie : 03.85.78.10.12

CONTACTS UTILES

La Communauté Urbaine Le Creusot Montceau

Téléphone : 03 85 77 51 50 - Site internet : www.creusot-montceau.org

Ramassage des ordures ménagères, Déchetteries, Transports, Habitat, Tourisme....

Transport à la demande sur réservation

La Commune dépend désormais du **Centre des Finances Public du Creusot**.

Les Urgences

- ° **ELECTRICITÉ** : 09 72 67 50 71 ° **GAZ** : 08 00 47 33 33 ° **EAU** : 09 69 32 11 57
- ° **URGENCES** : 112 ° **HÔPITAUX** : **Le Creusot** : 03 85 77 20 00 - **Montceau** : 03 85 67 60 60
- ° **PHARMACIE** de garde : 08 25.74.20.30 (0.15€/min) ou www.servigardes.fr

Le Centre des Finances Publiques devient SCG

La Commune dépend désormais du **Centre des Finances Public du Creusot**.

Adresse : 5 allée Jean Perrin - **Tél** : **03 85 77 40 00** - Ouvert du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (uniquement sur RDV l'après-midi)

Les Services Administratifs - www.service-public.fr

- ° **Carte Nationale d'Identité et Passeport** : **1/** retrait d'un formulaire dans votre Mairie ou pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr/> **2/** pièces à apporter dans une commune équipée de station biométrique, notamment Mairie du CREUSOT ou de MONTCEAU
- ° **Cartes grises** sur le site internet <https://ants.gouv.fr/> ou auprès d'un garagiste agréé au SIV
- ° **Permis de conduire** uniquement en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr/>
- Aide aux démarches : France Services vous accueille à ECUISSES. Contact : 03 85 78 92 66**
- ° **Assistants sociaux** : 03 85 77 03 30 - RDV à l'Espace Tuilerie MONTCHANIN
- ° **Conciliateur** : M. DI CAMPLI : 06 86 43 65 13 - antoine.di-campli@conciliateurdejustice.fr

Les autres services

- ° **Conseil Départemental de l'Accès au Droit** : 06 40 48 52 86
- ° **Défenseur des droits** : 03 85 90 87 80 (Chalon sur Saône)
- ° **Ecrivain public** : 06 40 48 40 23 (courrier et dossiers administratifs – gratuit)
- ° **Travaux d'amélioration de l'habitat** : 03 85 21 01 60 ou 08 00 88 05 31

Internet (danger et réseau)

- ° Pour des **ACHATS SÉCURISÉS**, vérifiez le « S » de <https://>
- ° Info **ESCROQUERIES** : 08 11 02 02 17 ou www.internet-signalement.gouv.fr
- ° Lutte contre les **arnaques** : www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques
- ° Un doute sur un email **PAYPAL** : transférer le à spoof@paypal.fr
- ° Un colis envoyé à un **FRAUDEUR** : prévenez La Poste au 3631
- ° Signalez un site de **PHISHING** sur www.phishing-initiative.fr
- ° Signalez un problème de **réseau** : <https://jalerte.arcep.fr>

COVID-19 - le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> - le n° vert : 08 00 13 00 00

Rappels Réglementations



Légalisation de signatures



La **légalisation** est la formalité par laquelle est attestée la véracité de la **signature**.

Vous pouvez vous adresser à la mairie de votre domicile (résidence principale ou secondaire).

La légalisation de votre signature se fait obligatoirement en votre présence : vous devez signer au guichet devant l'agent. Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de 2 personnes témoins.

Il est préférable **DE DEMANDER UN RENDEZ-VOUS** avec le premier magistrat de la commune et de bien penser à vous munir de votre pièce d'identité le jour de la signature.

Le principe est de parapher et viser vos documents en présence du Maire qui à son tour certifie et légalise votre signature via le tampon de la mairie « Vu pour légalisation de la signature de Mr, Mme »

Bruits de bricolage et jardinage

Les travaux de **BRICOLAGE** et de **JARDINAGE** à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, raboteuse, perceuse, scie, etc.) **sont autorisés** :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Pacs

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un **contrat conclu entre 2 personnes majeures** pour organiser leur vie commune.

Pour le conclure, les partenaires doivent remplir plusieurs conditions et rédiger ensemble une convention qu'ils feront ensuite **enregistrer à la Mairie** où ils établissent leur résidence commune **ou chez un Notaire**.

Voie Publique

Rappel : stationnement interdit

- sur les trottoirs, les passages piétons, les zones de livraison et devant les garages
- sur les emplacements réservés (bus, PMR, accès secours)

Merci de respecter la vitesse de circulation et la signalisation, en particulier aux abords de l'école. Adoptons un comportement civique pour éviter tout accident.

Le Groupe Scolaire Jean MACÉ

Rentrée scolaire 2025-2026 :

74 élèves répartis dans 4 classes (soit une perte de 9 élèves par rapport à 2024)

(4 PS/9 MS/8 GS) et 53 primaires 10 CP/ 10 CE1 / 9 CE2 / 6 CM1/ 5 CM1 et 13 CM2

A noter que Mme AMAR BENSABER a remplacé Mme DUCLUZEAU suite à son départ en retraite.

Mme Bensaber s'occupe maintenant de tous les maternelles.



Les enseignants :

Mr Joanny PACOT : Directeur

Mmes GOYARD et NOIZILLER : classe PS-MS-GS

Mme SEGAUD : classe de CP-CE1

Mme DIONET : classe de CE2-CM1

Mme GERARD : classe de CM1-CM2

Le marché de Noël



Le marché de Noël s'est déroulé le vendredi 12 décembre,

L'A.P.E (Association des Parents d'Elèves) se félicite de la réussite de cette manifestation.

De nombreux parents et visiteurs ont profité des stands et ont apprécié

les produits vendus par les exposants. Un franc succès pour tous.

Les Services Périscolaires

Le **TRANSPORT** est assuré gratuitement
par la collectivité avec Mme DZIKI Irène la conductrice
et Mme GONDEAUX Corinne, l'accompagnatrice

Il relie le Bourg à la Cité des Quarts

ALLER ET RETOUR matin à 8h, soir 16H30



Le service de **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

De 7h15 à 8h20 et de 11h30- 12h00

Sous la surveillance de Mmes ABBOU Samia avec, en plus, les 2 ATSEM

(1 seule ATSEM depuis la rentrée 2025/2026)

jusqu'au repas de midi (+16h30 à 17h) puis

De 16h30 à 18h30 - sauf le vendredi à 17h30 avec Mmes ABBOU et
GONZALEZ, puis à 17h Mmes GONDEAUX et DZIKI avec les petits.



Le repas de Noël



Terrine de saumon aux asperges

Quenelle nature à la forestière

Pommes dauphines

Brique de burdigne à la coupe

Bûche pâtissière chocolat et papillotes

La liste des assistantes maternelles agréées de la Commune

est disponible en Mairie

La Commune adhère au Relais Petite Enfance Intercommunal ORIGAMI

Contact auprès de la Maison des Parents au Creusot : 03 85 78 35 76

RÈGLEMENTATION URBANISME

Vous pouvez : Déposer vos demande de travaux
Sur le Guichet Unique de la C.U.C.M

Les cas suivants sont dispensés de toutes formalités :

- les constructions nouvelles d'une surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure ou égale à 5 m²,
- les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m²,
- les constructions implantées pour une durée n'excédant pas 3 mois,
- les travaux d'entretien ou de réparations ordinaires sur construction existante.

Les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme peuvent être retirés dans les mairies ou téléchargés sur le site : <https://www.service-public.fr>

Les différentes autorisations

• La déclaration préalable (délai d'instruction : 1 mois)

Elle est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- la **modification de l'aspect extérieur** d'une construction existante (façade, fenêtre, porte,...),
- une **construction nouvelle de moins de 20 m²** de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- une **extension de moins de 40 m²** de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- les **piscines** (enterrées et hors sol) dont le bassin a une superficie supérieure à 10 m²,
- un **changement de destination** sans modification de façade ou des structures porteuses

• Le permis de construire (délai d'instruction : 2 mois pour une maison et ses annexes et 3 mois pour les autres constructions (stabulations, commerces, etc...))

IL EST OBLIGATOIRE DANS LES CAS SUIVANTS :

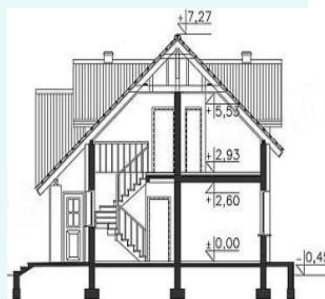
- une **construction nouvelle de 20 m² et plus** de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- une **extension de 40 m² et plus** de surface de plancher ou d'emprise au sol ou une extension de **20 m² dans les zones A et N** des Plans Locaux d'Urbanisme.
- un **changement de destination** avec modification de façade et/ou des structures porteuses

Le recours à un architecte est obligatoire pour toute demande déposée par une personne morale et lorsque la demande est déposée par un particulier qui construit pour lui-même :

- une maison dont la surface de plancher créée est supérieure à 150 m²,
- une extension portant la surface de plancher totale au-delà de 150 m² ou lorsque la construction existante est déjà supérieure à 150 m².

LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME SONT À DÉPOSER À LA MAIRIE DE LA COMMUNE DU LIEU DU PROJET DE CONSTRUCTION OU DE TRAVAUX.

Après réception de votre demande, la mairie la transmet au **service urbanisme de la communauté urbaine** qui l'instruit. Ce service vérifie que les dossiers sont complets et que les projets sont conformes à la réglementation. Le maire signe ensuite un arrêté autorisant ou non le projet.



Association des parents d'élèves

Les 30 ans de l'Association des Parents d'Élèves de l'école Jean Macé

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Jean Macé fêtera ses 30 ans d'existence en 2026!

Trois décennies d'engagement, de convivialité et de projets menés main dans la main avec les enseignants, les enfants et les familles.

Cette nouvelle année scolaire marque également un renouveau pour l'association, avec l'arrivée de nouveaux membres au bureau, pleins d'énergie et d'idées pour continuer à faire vivre la vie de l'école. Leur objectif reste le même : soutenir les activités pédagogiques et créer des moments de partage entre petits et grands.

Pour les principales actions prévues cette année, on retrouvera les incontournables :

- chants de Noël, un moment toujours très attendu,
- la vente de chocolats de Pâques.
- la vente d'objets personnalisés par les enfants, grâce à leurs dessins réalisés avec enthousiasme et créativité.
- et la kermesse de fin d'année...

Grâce à ces actions, l'APE participe activement au financement de projets scolaires et de sorties éducatives, contribuant ainsi à la richesse de la vie de l'école Jean Macé.

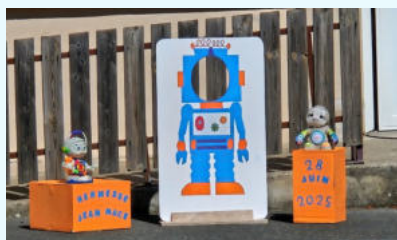
Cette année marque aussi le voyage d'une semaine de tous les élèves de CM soit 24 élèves qui partent à la découverte du Vercors! Projet porté par leur enseignante Mme Gérard Mathilde, qui fête ses 10 ans au sein de l'établissement !

Un grand merci à tous les parents bénévoles, anciens et nouveaux, pour leur implication et leur bonne humeur !

Rendez-vous en 2026 pour souffler ensemble les 30 bougies de cette belle aventure associative !

Photos n°1

Membres du bureaux pour la fête de Noël.



Photos n°2 Coin photo pour la kermesse 2025



Photos n°3 Nouveau bureaux constitué

De gauche à droite.

NOIZILLER Benjamin, co présent.

ROUX Caroline, co présidente.

BONIN Marie-Agnès, Vice présidente.

ANDRZEJEWSKI Émeline, Trésorière.

MAZUYER Margaux, Vice Trésorière.

DELACROIX Sandra, Vice Secrétaire.

GONCALVES Johanna, Secrétaire



Les chasseurs de SAINT LAURENT D'ANDENAY

L'association des chasseurs de St Laurent d'Andenay a le plaisir d'accueillir quatre nouveaux chasseurs.
Ces derniers ont eu un véritable coup de cœur pour notre territoire de bocage et son paysage vallonné.

Un jeune chasseur en chasse accompagnée est également venu grossir nos rangs tout en démontrant une passion débordante pour cette activité. Il passe son permis cette année, sa réussite future ne fait aucun doute.

Nous encourageons les jeunes qui seraient intéressés par notre pratique de la chasse à se rapprocher de nous, ils sont les bienvenus. Nous serons en mesure de les conseiller et de les accompagner dans leurs démarches d'obtention du permis.

Le bureau quant à lui reste inchangé, voici sa composition :

**Le président *Bernard Caillet*,
le vice-président *Ignazio Eletto*,
la secrétaire *Aurore Kaluzniak*,
trésorier *Jérôme Kaluzniak*.**

Notre rythme de chasse reste mesuré mais nous restons attentifs concernant la présence de certaines espèces comme le sanglier qui fait débat, des battues sont organisées lorsque cela s'impose.

Enfin, nous avons le plaisir de reconduire notre concours de belote qui se tiendra :

le vendredi 27 février 2026 à la salle René Morey.

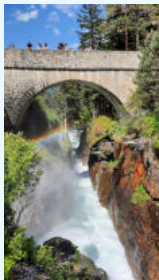
Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux pour partager un agréable moment.



Oxygène



Avec cet acrostiche, tout est dit, merci à notre poète ! Chaque participant trouve son bonheur en choisissant entre les distances et les allures différentes lors des rendez vous du lundi et du jeudi et en participant aux manifestations organisées tout au long de l'année.



L'année 2025 fut bien remplie. Un randonneur très assidu pourrait parcourir 1130 Km en participant au programme planifié de toutes les moyennes marches du lundi et toutes les grandes marches du jeudi



L'activité hebdomadaire, qui comprend des marches organisées à la journée est complétée par les sorties vélo et les séjours. Cette année, en janvier, 43 participants ont bravé neige et tempête aux **Carroz d'Araches** lors du séjour raquettes.



Nos 2 sorties vélo :

- **Digoin- Bourbon Lancy** sous la canicule en juin
- **Chagny-Beaune** en septembre avec la visite de l'exposition Paul Day au musée de Beaune.

En octobre, en collaboration avec l'ADAC une conférence sur le chemin de St Jacques de Compostelle a eu lieu à Montchanin.

Nous avons participé au Téléthon organisé par la Municipalité de Saint Laurent



Toutes ces activités sont complétées par de très bons moments conviviaux comme la Galette des Rois, le repas choucroute, les pique nique et barbecues d'été et le repas de fin d'année qui a réuni

136 convives sans oublier le vin chaud pour clore en beauté l'année.

OXYGENE en quelques chiffres

176 : c'est le nombre d'adhérents

70.5 : comme la moyenne d'âge

90 : le nombre de marcheurs les jours de forte affluence

1500 : Nombre de parcours en « catalogue »

Les activités se poursuivent avec un nombre important de Bénévoles toujours prêts pour relever les défis qui se présentent .



Les marches 2026 sont planifiées, la sortie raquette se déroulera aux Carroz d'Arraches du 6 au 9 janvier. et les séjours et visites sont à l'étude pour cette nouvelle année.

Le **site internet** est un **atout majeur de communication** et contribue à la **cohésion** des membres d' Oxygène qui retrouvent les informations sur les randonnées et les reportages photo.

Tout nos **remerciements à la Municipalité** pour la mise à disposition du local, le prêt de matériel et la mise à disposition de l'abri des berges de l'étang où nous avons fait 2 replis stratégiques en fin d'été pour pique niquer au sec.

Composition du bureau

- **Président** : Jean Yves **DOUHERET**
- **Trésorier** : Jean Paul **JANIN**
- **Secrétaire** : Gilles **MEUNIER**
- **Tenue des fichiers** : Danièle **ROUILLER**
- **Responsables des marches** : Jean Paul **BERTIN** Jean François **NUGUET**
- **Relations extérieures** : Christian **JACOB**
- **Evènements conviviaux**: Jean Luc **Givry**, Christian **LAMOUR**
- **Organisation des sorties** : Danièle **CHETOUANE**, Camille **CAP**
- **Sorties Vélo** : Eveline et Christian **FLACK**
- **Commissaire aux comptes**: Dominique **MARKOWSKI**
- **Sécurité** : Françoise **LACAGNE**

Rejoignez nous, vous serez les bienvenus

mail : secretariat.oxygene@gmail.com

Carpe Passion 71

Cette année le club a dû faire face à la perte de son président, Pascal, parti trop tôt. Pascal était une personne d'une grande gentillesse, toujours là pour les autres. Un membre toujours actif devenu binôme de Christophe dans nos dernières sorties pêches. C'était un ami. Le club poursuit sa route avec, de nouveau, la perte d'un de ses anciens. Nous garderons une pensée pour eux au bord de l'étang de Montchanin.

Suite à cette tragique épreuve le club a dû se renouveler. M GURNAUD Régis a été élu nouveau président afin d'essayer de faire revivre le club.

Avec sa nouvelle énergie et son envie de dynamiser tout le monde, nous avons de nouveau relancé notre enduro interne avec une buvette pour vous accueillir. Ce fût une belle relance.

Tant sur le plan sportif : où nos équipes sur les terres ont fait un weekend lourd en poissons (125) malgré de petites prises (3,17kg en moyenne), mais les poissons étaient présents ;

Que sur le plan humain où nous avons pu partager de bons moments ensemble et avec nos visiteurs.

Au total, 397,39 kg de poissons sortis et remis à l'eau par nos 5 équipes. Mention spéciale à notre binôme qui finit premier avec 210,56 kg de poissons : Maxime BERTHAULT et Florian GAMBINI. Un record pour le club.

Nous tenions à remercier Florian GAMBINI, membre actif du club, qui s'est occupé de trouver des sponsors pour pouvoir proposer des tombolas et lots aux gagnants. Grace à ses démarches, de jolis lots ont pu être remportés, merci également aux entreprises qui l'ont, qui nous ont, suivi : SMC, Happy Crèche, Loisirs pêche, Magie Flamme, L'abri du pêcheur, Intermarché, Amorce Brand, TCFM...

Les projets continuent avec la contribution de tous. L'année 2026 n'y coupera pas avec le projet d'un enduro externe en fin de saison. En effet, nous souhaitons sortir de notre confort pour essayer de proposer autre chose et répondre aux envies de tous.

Tu es curieux et tu as envie de découvrir notre univers ? N'hésite pas à nous rejoindre !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Régis GURNAUD, président 06.21.84.24.23

Carpepassion71@gmail.com





L'année 2025 avait débuté de manière encourageante pour le Comité des Fêtes, avec la nomination d'un nouveau président, **Rui Pereira**, et l'arrivée de nouveaux bénévoles très motivés.

Rapidement, les préparatifs des **Feux de la Saint-Jean**, manifestation emblématique de notre village, ont été engagés. Deux samedis de travail ont ainsi permis de préparer les fagots nécessaires à cet événement.

Cette dynamique a malheureusement été brutalement interrompue par le décès soudain de notre président, survenu quelques jours avant la manifestation prévue le **21 juin**. Cet événement tragique a profondément marqué l'ensemble des membres du Comité.

Dans ce contexte difficile, le vide-greniers ainsi que la marche des crêpes ont également dû être annulés, aucun membre du bureau ne souhaitant reprendre la présidence à ce moment-là.

Malgré ces circonstances, le Comité des Fêtes a tenu à poursuivre son engagement au service de la commune, en contribuant au financement du **banquet des aînés** à hauteur de **1 500 €**, ainsi qu'en apportant un soutien à la **coopérative scolaire** pour un montant de **1 000 €**.

Lors de l'**assemblée générale du samedi 11 janvier 2026**, aucun membre présent n'a proposé sa candidature à la présidence, **par conséquent, aucune décision définitive sur l'avenir du Comité n'a pu être prise**.

Cependant, les bénévoles présents ont unanimement souligné l'importance de préserver le Comité des Fêtes, acteur essentiel de l'animation du village et du soutien aux actions communales.

Ils ont donc été décidé, de se donner un délai de réflexion et de tenir une nouvelle assemblée générale le **samedi 31 janvier**, date à laquelle il sera tranché si le Comité des Fêtes poursuivra ses activités ou non. Les membres restent optimistes quant à la possibilité de trouver un nouveau président.



Association Etoile Sportive Pétanque

Le club de St Laurent d'Andenay compte 64 adhérents pour l'année 2025 (34 licenciés dont 1 jeune et 30 sociétaires).

Le club présidé par Mr DZIKI Sylvain secondé de son trésorier NAWROT Georges et de son secrétaire PERRIN Damien depuis presque plus de 2 ans se développe de plus en plus, tant qu'en licenciés et programmes de nouveaux concours pour l'année à venir.

Résultats des différents concours 2025 :

L'équipe a participé à la coupe de France où elle s'incline au 1^{er} tour contre l'équipe de Varennes Saint Sauveur puis s'incline aussi au 1^{er} tour de coupe départementale contre l'équipe de Chauffailles.

Toutes les équipes ont participé à différents concours, dont les championnats de Saône et Loire et se sont généralement bien comportées, mais mention particulière aux 2 équipes vétérans, la 1^{ère} composée de :

PALADINO Angelo, de NAWROT Georges et de VACHEY Roland, et de la 2^{ème} composée de GUEUGNEAU Alain, de COURREAULT Pascal et de MARTIN Jean-Philippe qui perdent toutes les 2 en 1/8^{ème} de final au championnat de Saône et Loire à CHALON SUR SAONE, mais qui se qualifient au championnat de Bourgogne à SAINT FLORENTIN (dans l' YONNE) où la 1^{ère} équipe s'incline en 1/4 de final et la 2^{ème} équipe en 1/8 de final.

Autre grosse satisfaction de cette saison pour notre équipe vétéran en championnat des clubs 4^{ème} division qui sont champions de Saône et Loire 4^{ème} division et qui accède à la 3^{ème} division pour l'année prochaine, et qui était coaché par NAWROT Georges et composée de PALADINO Angelo, COURREAULT Pascal, VACHEY Roland, GUEUGNEAU Alain, MARTIN Jean-Philippe, MEYER Jacqueline, INIESTA Joe et MOKRANE Bachir.

Manifestions 2026 :

- Fin mars: inter sociétaires
- Avril/Mai : championnats de Saône et Loire (tête à tête, doublette et triplète)
- Mercredi 20 mai : concours officiel doublette vétéran à 14h30 à St Laurent d'Andenay
- Juillet : journée détente avec repas champêtre
- Samedi 22 Août : concours propagande doublette à 14h30 à St Laurent d'Andenay
- Fin Août : coupe du président
- Samedi 5 Septembre : challenge Jean Pacaud à 9h30 à St Laurent d'Andenay
- Novembre : assemblée générale du club.

Nous incitons nos licenciés à se mobiliser pour se déplacer davantage dans les différents concours officiels du département.

Pour tous ceux qui souhaitent s'initier à la pétanque, ils seront les bienvenus les vendredis après-midi à partir de 14h sur le terrain de l'Etoile Sportive à la cité des Quarts

Nous souhaitons une bonne saison 2026 à tous nos adhérents.



CLUB DE LOISIRS LUDIQUES de SAINT-LAURENT d'ANDENAY

Le Club de Loisirs Ludiques de Saint-Laurent-d'Andenay a enregistré 37 adhérents fin 2025 dont 3 nouveaux.

En 2025 la salle des associations et la salle des fêtes pendant les travaux de rénovation de la mairie ont permis d'accueillir dans une ambiance très amicale, sans protocole et dans la bonne humeur les participants aux jeux de société et ceci 2 fois par mois sauf au mois août.

Le 2 décembre 2025, un bon repas de fin d'année préparé et servi au restaurant de la commune a regroupé les membres de notre club et leurs parents ou amis pour nous retrouver en toute convivialité.

Pour 2026 nous poursuivrons nos activités ludiques les mardis de 14h à 17h30 suivant le calendrier ci-dessous

1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
06/01/2026	07/04/2026	07/07/2026	06/10/2026
20/01/2026	21/04/2026	21/07/2026	20/10/2026
03/02/2026	05/05/2026	x	03/11/2026
x	19/05/2026	x	17/11/2026
03/03/2026	02/06/2026	01/09/2026	01/12/2026
17/03/2026	16/06/2026	15/09/2026	15/12/2026
31/03/2026 **	30/06/2026 **	29/09/2026 **	29/12/2026 **

Autour des tables animées nous nous retrouverons de nouveau à la salle des fêtes pour participer à différents jeux ou ... « papoter » :

- Les **cartes** : la Belote, le Tarot ou le Rami ...
- La **réflexion** : le Scrabble, le Rummikub, le Triominos ...

Pour la convivialité, ces jeux sont interrompus vers 16 heures pour partager les gâteaux, brioches ou cakes et bien sûr les rafraîchissements.

Venez nous rejoindre pour passer d'agréables après-midis en toute simplicité ; vous serez les bienvenus.

Contact : Jean-Paul BERTIN tél. : 06 08 46 71 83



Information Elections municipales

15 et 22 mars 2026

Mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants

Pour les élections municipales de mars 2026, **le mode de scrutin change pour toutes les communes de moins de 1 000 habitants** à la suite de la **loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales**.

Comme dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont désormais élus au **scrutin de liste paritaire à deux tours**, avec représentation proportionnelle adaptée à la taille de la commune.

« scrutin de liste paritaire à deux tours »

Scrutin de liste

Les candidats se présentent **sur des listes complètes ou quasi complètes**, et non plus individuellement. Les électeurs votent pour **une liste entière, sans pouvoir modifier les noms ni l'ordre des candidats**.

Paritaire

Chaque liste doit respecter la **parité femmes-hommes** :

les candidats sont présentés en **alternance** (une femme, un homme, ou inversement), afin d'assurer une représentation équilibrée au sein du conseil municipal.

1) À deux tours

- **Premier tour** : si une liste obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés, elle est élue selon les règles prévues.
- **Second tour** : si aucune liste n'obtient cette majorité, un **second tour** est organisé une semaine plus tard. Les listes arrivées en tête se départagent alors à la **majorité relative**.

Ce mode de scrutin vise à **simplifier le vote, favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes** et à assurer une **meilleure stabilité du conseil municipal**.

- Il n'est **plus possible de panacher les bulletins ou de modifier l'ordre des candidats** dans une liste (ajout ou retrait de noms).
- Des **listes incomplètes** (avec jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal) sont autorisées pour tenir compte des réalités des petites communes.

Déroulement

- Au **1er tour (15 mars)**, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages, elle est en bonne position pour remporter le scrutin.
- Un **second tour (22 mars)** est organisé si nécessaire pour départager les listes selon les règles prévues.

2) À un tours

- **une seule liste candidate élection acquise dès le premier tour**

1. Organisation de la collecte

La **Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM)** assure la collecte des déchets pour les habitants de Saint-Laurent-d'Andenay. Elle fonctionne sur un système de collecte **en porte-à-porte** : les agents passent devant chaque habitation selon un calendrier prédéfini pour vider les bacs à déchets.

Jours de collecte

* **Le lundi : tous les 15 jours (semaine impaire) : collecte des déchets recyclables (bac à couvercle jaune)**

* **Tous les mardis : collecte des ordures ménagères non recyclables (bac à couvercle noir)**

Les collectes commencent tôt le matin (dès environ **5h30**), il est donc recommandé de **sortir vos bacs la veille au soir**, poignée tournée vers la voie, et veiller à ce que le couvercle soit fermé sans débordement.

Jours fériés

La collecte est généralement maintenue **les jours fériés**, sauf pour :

- 1er janvier
- 1er mai
- 25 décembre

Dans ces cas, la collecte programmée est **reportée au samedi suivant**.

Informations Bacs de collecte

- La CUCM met à disposition **gratuitement deux bacs** (un jaune et un noir) aux nouveaux arrivants.

Si votre bac est **volé ou abîmé**, vous devez le signaler au service gestion des déchets de la CUCM pour obtenir un remplacement.

Contact utile pour la collecte

CUCM – Service gestion des déchets

Informations détaillées et calendrier disponibles sur le site officiel de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau.

2. Rappel des consignes de tri déjà en vigueur

Même si les consignes de tri ne changent pas fondamentalement en 2026, il est important de rappeler les règles suivantes :

Bac jaune (recyclables) :

- Tous les **emballages et papiers** doivent être déposés **en vrac** dans le bac jaune.
- Aucune partie plastique, carton ou métal ne doit rester dans le bac noir si elle peut être recyclée.
- **Verre** : à déposer uniquement dans les **colonnes à verre dédiées**.
- **Déchets biodégradables / organiques** : encourager le **compostage** ou l'**apport en point de collecte adapté** (solutions individuelles ou collectives).
- **Ordures ménagères non recyclables** : restent dans le **bac noir**, avec collectes selon la nouvelle fréquence.

3. Solutions pour réduire les déchets

Pour diminuer le volume de déchets dans les bacs noirs :

- La CUCM propose des **composteurs individuels à tarif avantageux** et des **déchets organiques à trier à la source** (par bioseau / armoire Bioconnect).
- Des **ateliers et conseils** sont régulièrement proposés pour maîtriser le compostage domestique ou collectif.

Pour achat de composteurs, s'adresser à la Communauté Urbaine.



Problème de ramassage ou de bac

Appeler le : 03.85.77.51.50

ASSOCIATION LE PÈRE BOUCHON

Une collecte solidaire au service du handicap

La collecte de bouchons en plastique et en liège est un geste simple qui a un **impact concret pour les personnes en situation de handicap**.

Recyclés, ces bouchons permettent de financer du matériel adapté, des aménagements ou des aides à la mobilité pour des familles locales. Un petit geste du quotidien peut ainsi devenir une grande aide.

Cette action est menée en partenariat avec l'association « **Le Père Bouchon – 1 bouchon collecté = 1 geste utile** », basée en **Saône-et-Loire**. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, les bouchons sont triés puis valorisés, **alliant solidarité, écologie et inclusion**.

☑ Chacun peut participer !

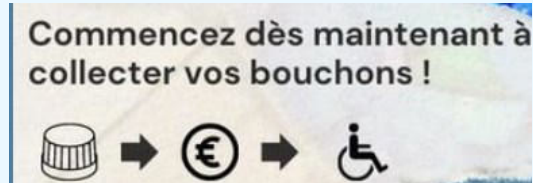
Les habitants sont invités à déposer leurs bouchons à l'école ou aux services techniques (impasse de la cure au bourg).



Cette association aide les familles en situation de handicap et en difficulté à financer du matériel ou des aménagements.



←← Ça marche aussi !



PANNEAU POCKET

Qu'est-ce que Panneau Pocket ?

Panneau Pocket est une **application gratuite** qui permet de recevoir directement sur votre téléphone, tablette ou ordinateur les **informations et alertes officielles** diffusées par votre mairie (actualités, événements, travaux, alertes météo, etc.). Elle remplace (ou complète) les traditionnels panneaux d'affichage et vous informe en **temps réel**

Comment l'installer

1. **Téléchargez l'application**
 - Sur votre **smartphone ou tablette** : **Play Store** (Android) ou **App Store** (iPhone / iPad), recherchez « **Panneau Pocket** » puis installez-la
 - Vous pouvez aussi y accéder sur **ordinateur** : rendez-vous sur **app.panneaupocket.com** dans votre navigateur
 - **Ouvrez l'application** après installation.
 - **Recherchez votre commune**
 - Tapez le **nom de votre commune** ou son **code postal** dans la barre de recherche.
 - **Ajoutez-la en favori**
 - Appuyez sur le **cœur jaune** à côté du nom de votre commune pour la mettre en favori.
 - Ainsi, vous recevrez toutes les notifications qu'elle publie directement sur votre téléphone

Panneau Pocket
Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

100% GRATUIT & ANONYME
0% PUBLICITÉ

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette et scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Ballades vertes

Autour de Saint-Laurent-d'Andenay

Les Berges de l'Étang

Une promenade agréable d'environ **3,5 km (≈ 50 min)** autour de l'étang de Montchanin, le long de l'**Allée des Soupîrs**, entre verdure, eau et tranquillité. Ce parcours accessible est parfait pour une sortie familiale ou une marche détente. Points forts : paysage herbeux, zones ombragées près de l'eau, possibilité de pique-nique ou de pêche.



À Travers les Bocages – balade plus longue

Pour les marcheurs qui souhaitent une sortie plus soutenue, ce circuit fait **9 km (≈ 2 h 15)** et traverse prairies, bocages et paysages agricoles autour du village. Bon équilibre entre nature et patrimoine rural (église, bocages, points panoramiques).

EuroVélo6

L'EuroVelo 6 passe par Saint-Laurent-d'Andenay !

Notre commune de **Saint-Laurent-d'Andenay** est traversée par un tronçon de l'**EuroVelo 6**, la grande véloroute européenne qui relie l'**océan Atlantique** à la **mer Noire**.

Cette itinérance cyclable, connue sous le nom de « *véloroute des fleuves* », emprunte sur notre commune un parcours **sécurisé le long du canal du Centre**.

Ce tronçon offre un itinéraire **plat et agréable**, idéal pour les balades familiales, les cyclistes réguliers et les touristes en itinérance.

Il permet également de **favoriser les déplacements doux**, de valoriser notre patrimoine fluvial et de dynamiser le tourisme local.

Elle permet de rejoindre facilement les communes voisines et les points d'intérêt du territoire.



Aménagements récents et à venir

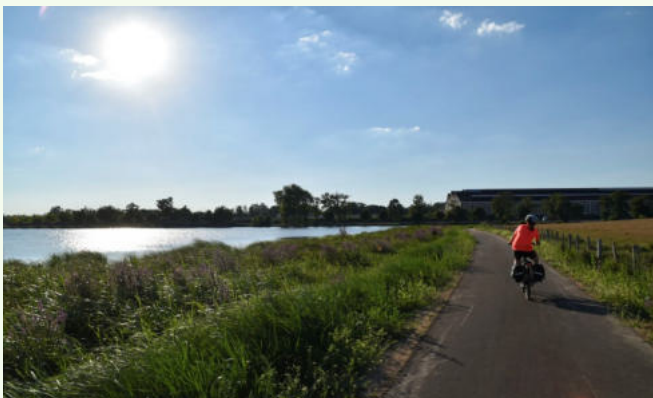
La première phase des aménagements

de l'EuroVelo 6 autour de Saint-Laurent-d'Andenay jusqu'à la 9^e écluse à Montceau-les-Mines a été réalisée, avec sécurisation des parcours, séparation du trafic cycliste et mise en place de signalétique adaptée.

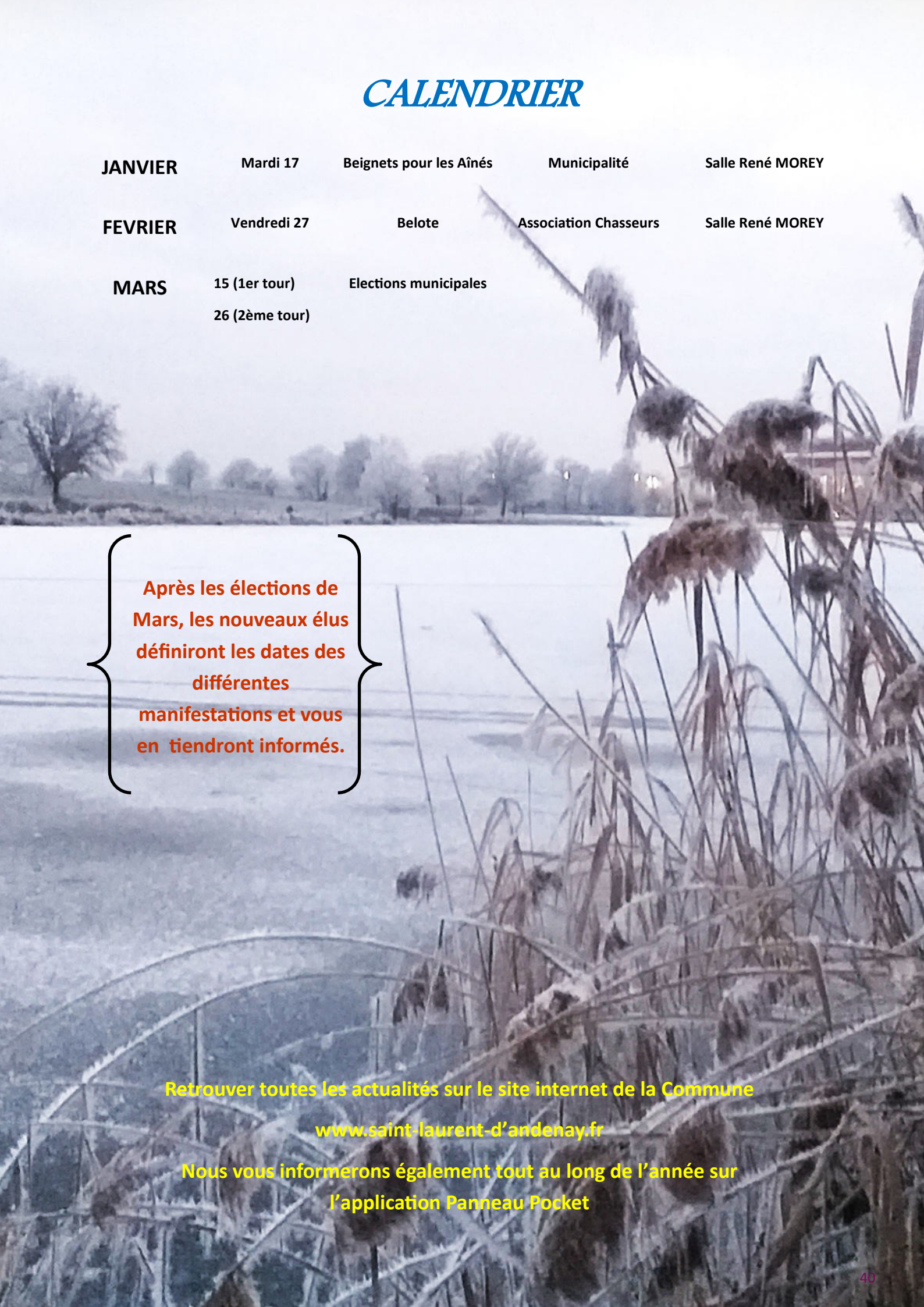
Des phases ultérieures sont prévues pour prolonger l'itinéraire vers d'autres secteurs (Montceau centre-ville, puis jusqu'à Saint-Vallier), avec amélioration des connexions aux gares et aux autres voies cyclables

L'EuroVelo 6 constitue un atout pour les promenades, le sport et l'accueil des cyclotouristes

Nous encourageons les habitants à profiter de cet équipement, à se déplacer à vélo et à découvrir la beauté de notre territoire le long du canal du Centre.



CALENDRIER



JANVIER	Mardi 17	Beignets pour les Aînés	Municipalité	Salle René MOREY
FEVRIER	Vendredi 27	Belote	Association Chasseurs	Salle René MOREY
MARS	15 (1er tour) 26 (2ème tour)	Elections municipales		

Après les élections de Mars, les nouveaux élus définiront les dates des différentes manifestations et vous en tiendront informés.

Retrouver toutes les actualités sur le site internet de la Commune

www.saint-laurent-d'andenay.fr

Nous vous informerons également tout au long de l'année sur l'application Panneau Pocket